

07 sep 2018 -17:48

Appartient à Conseil des ministres du 7 septembre 2018

Deuxième phase du programme-cadre BRAIN-be

Sur proposition de la secrétaire d'Etat à la Politique scientifique Zuhail Demir, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la deuxième phase du programme-cadre BRAIN-be (2018-2023) et sa mise en oeuvre.

Le programme BRAIN-be (Belgian Research Action through Interdisciplinary Networks) est ouvert à l'ensemble de la communauté scientifique belge : universités, établissements scientifiques fédéraux et centres de recherche. Le programme-cadre de recherche rencontre les besoins de connaissance des départements fédéraux et des établissements scientifiques fédéraux, en finançant des projets de recherche fondés sur l'ancrage européen et international.

Le programme permet le financement de trois types de projets de recherche :

- des projets interdisciplinaires sélectionnés dans le cadre d'appels thématiques nationaux
- des projets interdisciplinaires sélectionnés dans le cadre d'appels thématiques transnationaux, tels que les ERA-net et JPI
- des projets spécifiques pour les ESF, sélectionnés dans le cadre d'appel non thématique.

Il est structuré autour de trois piliers : Défis et connaissances du monde vivant et non-vivant, Science du patrimoine et Défis fédéraux de société.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe